

Contrat Uniforme d'Utilisation Matériel Roulant Ferroviaire Préservé

FORMULAIRE D'ADHESION

Le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) définit les droits et obligations des détenteurs de matériels roulants préservés (D) et des entreprises ferroviaires (EF) dans les trains desquelles ces matériels sont incorporés.

Le texte complet du CUU peut être téléchargé sur le site www.cuu-mrfp.fr.

					,	•	`
ıa	ctr	uctur	മസ	antic	nnaa	CI_2	nraci
La	JU	uctui	C 1111			CI a	pı cs.

La structure mentionnee ci-apres:							
om GADEFT							
Adresse 2170 Route des deux ponts, 30140 CORBES							
Forme juridique Association loi 1901							
Représentée par Quentin SCHNEIDER							
En qualité de Président							
E-mail de contact qschneider3@gmail.com							
déclare par la présente accepter le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) en tant que							
 □ Entreprise ferroviaire (EF) détentrice d'un certificat de sécurité pour le transport de voyageurs¹ □ Entreprise ferroviaire (EF) autre² ☑ Détenteur (D) adhérent de l'UNECTO (préciser votre MDV : GADFT) □ Organisation représentative d'entreprises ferroviaires ou de détenteurs 							
avec tous les droits et obligations d'un signataire du CUU dans la version en vigueur au moment de la date ci-après.							
Date: 15/05/2021	Cachet de la structure						
Nom: SCHNEIDER Quentin	ADEFT						

Formulaire à renvoyer à l'UNECTO 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS ou par mail <u>cuu@unecto.fr</u>. L'UNECTO assure le secrétariat du CUU-MRFP.

¹ Ou entreprise agissant comme sous-traitant de la SNCF au titre de l'article 4.1 du cahier des charges de la SNCF et titulaire d'une attestation de sécurité

² Pour des acheminements à vide de matériel roulant exclusivement